

Fiche signalétique sur la sécurité (SDS)

NANOSKIN HYPER SUDS Hyper Concentrate Wash & Shine Shampoo



1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

1.1 Identificateurs du produit

Nom du produit : NANOSKIN HYPER SUDS Hyper Concentrated Wash & Shine Shampoo
 Identificateur du produit : NA-HSS
 Famille du produit : Mélange aqueux

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Esthétique de carrosserie automobile

1.3 Renseignements du fournisseur concernant la fiche signalétique sur la sécurité

Compagnie : NANOSKIN Car Care Products
 Total Import Solutions, Inc.
 14700 Radburn Ave.
 Santa Fe Springs, CA 90670 USA

No. de téléphone : [562-691-6818](tel:562-691-6818)

No. de télécopieur : [562-483-8333](tel:562-483-8333)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : POUR TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD 1-800-633-8253
 INTERNATIONAL 1-801-629-0667

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH selon la norme 29 CFR 1910(OSHA HCS)

H315 Cause une irritation cutanée.

H319 Cause une irritation oculaire sévère.

Énoncés préventifs des risques

P264 Bien se laver les mains après la manutention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement

P280 Protéger les yeux

P301 + P312 + P330 SI AVALÉ : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise. Rincer la bouche.

P302 + P352 + P312 SUR LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et du savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise.

P304 + P340 + P312 SI INHALÉ : Amener la personne à l'air frais et maintenir sa respiration confortable. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise.

P305 + P351 + P33 DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont faciles à enlever. Continuer de rincer.

P332 + P313 Si une irritation cutanée se produit : Obtenez de l'aide/ un conseil médical.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez de l'aide/ un conseil médical.

2.2 Éléments d'étiquetage selon le SGH, incluant les déclarations préventives**MOT DE SIGNALLEMENT : AVERTISSEMENT**

Pictogramme

**3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Composant	Numéro de CAS	Avertissements	Concentration
TRIPHOSPHATE DE SODIUM	7758-29-4		1-5%
MÉLANGE DE SURFACTANTS NON-IONIQUES	EXCLUSIF	NON DANGEREUX	1-5%
HYDROXYDE DE SODIUM	1310-73-2		> 1 %
CHLORURE DE SODIUM	7647-14-5		> 1 %
SEL DE SODIUM DU SULFATE D'ÉTHER D'ALKYL C10-16	68585-34-2		1-5 %
ACIDE BENZELSULFONIQUE D'ALKYL(C10-16)	68584-22-5		5-10 %
MÉTASILICATE DE SODIUM	13517-24-3		1-5 %
Glycérol	56-81-5		> 1 %
XYLÈNE DE SULFONATE DE SODIUM		Irritant cutané 2; Irritant oculaire 2A; STOT SE 3; H315, H319, H335	1-5%

4. MESURES DE PREMIERS SOINS**PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS****Suite à une inhalation :**

Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si la respiration est interrompue. Obtenir rapidement des soins médicaux. Ne pas donner des liquides si la victime est inconsciente. Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et contacter le numéro d'urgence indiqué à la section 1.4.

Éviter tout contact cutané :

Modification 12/24/2015

Laver immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Peut causer une irritation. Demander de l'aide médicale s'il y a présence d'irritation ou de réaction allergique.

Suite à un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Obtenir rapidement une attention médicale si une rougeur ou une irritation se présente. Éviter toute agitation. La présence d'abrasifs dans la substance peut égratigner les yeux. Enlever si possible les verres de contact.

Suite à une ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau, contacter un centre antipoison ou le numéro d'urgence inscrit à la section 1.4. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Conseil au médecin / Traitement :

Aucun connu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

Point d'éclair :	Non connu, mélange aqueux.
Seuil minimal d'explosivité:	Sans objet
Seuil maximal d'explosivité:	Sans objet
Auto-inflammation :	Sans objet
Température d'inflammation:	Non vérifiée
Produits dangereux de combustion :	Oxydes de carbone, oxydes de sodium, oxydes de soufre
Agents d'extinction:	Jet de pulvérisation d'eau, mousse résistance aux alcools, dioxyde de carbone, poudre sèche.

Procédures spéciales de lutte contre un incendie: Appliquer des mousses pour tout usage ou de type alcoolisé recommandées par les techniques du fabricant utilisées pour les incendies importants ou un jet d'eau. Utiliser le dioxyde de carbone ou un agent chimique sec pour les incendies mineurs. Utiliser un appareil respiratoire autonome avec un équipement de protection. Refroidir les contenants à risque avec un jet d'eau.

Incendie particulier & risques d'explosion : Le produit peut possiblement flotter sur l'eau.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8 de cette fiche signalétique
Précautions environnementales	Le produit déversé peut représenter un risque de glissement ou émettre des fumées non prévues. Veuillez absorber les excès, rincer la zone et assurer une ventilation adéquate.
Méthodes de confinement et de nettoyage	Confiner du mieux possible les déversements importants. Endiguer les fuites avec un matériel absorbant approprié et absorber le centre du déversement avec de la vermiculite, de la litière pour chat ou de la terre de diatomées. Balayer et éliminer selon les besoins. Pour les petits déversements, essuyer et laver la zone exposée.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention

Porter des gants lors de l'utilisation, protéger les mains, le visage et la peau des expositions prolongées et répétées. Peut provoquer des gerçures, un assèchement et une irritation cutanée.

Entreposage

Entreposer prudemment. Ne pas entreposer à des températures au-dessus de 49 deg. C (120 deg. F). Les bouteilles/ contenants peuvent gonfler et/ou endommager le produit.

8. CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Commentaires sur les directives d'exposition **Limites d'exposition :**

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 TWA/OSHA PEL 2 mg/m3

Modification 12/24/2015

Contrôles techniques	Ventilation adéquate nécessaire.
Équipement de protection individuelle (PPE)	
Protection des yeux/ visage	Porter des lunettes de protection si jugé nécessaire. Une solution concentrée et diluée peut irriter les yeux.
Protection cutanée	Porter des gants lors de l'utilisation.
Protection respiratoire	Appareil respiratoire approuvé NIOSH contre les particules en suspension dans l'air s'il n'y a pas de ventilation adéquate.
Considérations d'hygiène générale	Traiter le produit comme la somme de ses composants. Se laver les mains avant et après son utilisation avant de fumer, manger ou boire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Apparence	Violet
Granulométrie	Liquide
Odeur	Parfumée
Seuil d'odeur	Données non disponibles
Formule moléculaire	Mélange
Poids moléculaire	Mélange
Point d'ébullition	93 deg. C
Température de décomposition	Données non disponibles
Point de fusion	0 deg. C
Point de congélation	0 deg. C
Densité relative	1 g/cm3
Densité apparente	Données non disponibles
Solubilité dans l'eau	100 %
Solubilité dans d'autres liquides	Données non disponibles
pH	6,7 - 7,5
Point d'éclair	Données non disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures extrêmes.
Produits dangereux de décomposition	Oxydes de carbone, oxydes de sodium, oxydes de soufre
Possibilité de réactions dangereuses	Ne pas mettre en contact avec des oxydants.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**SEL DE SODIUM DU SULFATE D'ÉTHER D'ALKYL C10-16**

Toxicité cutanée sévère > 2 000 mg/kg L DL50 Rat Orale > 2 000 mg/kg

ACIDES SULFONIQUES DE DODÉCYLBENZÈNE

DL50 Lapin Cutanée Sévère > 2 000 mg/kg DL50 Rat Orale 500 - 2 000 mg/kg

MÉTASILICATE DE SODIUM

DL50 Orale - Rat - mâle et femelle - 1 152 - 1 349 mg/kg Remarques : Gastro-intestinal : Ulcération ou saignement de l'estomac. Inhalation : aucune donnée disponible Niveau cutané : aucune donnée disponible Corrosion et irritation cutané - Lapin Résultat : Corrosif - 4 heures (Directive 404 Test de l'OCDE).

TRIPOLYPHOSPHATE DE SODIUM

Toxicité sévère DL50 Orale - Rat - mâle et femelle - > 2 000 mg/kg (Directive 401 Test de l'OCDE) CL50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 4 h - > 0,39 mg/l DL50 Cutanée - Lapin - 4 640 mg/kg.

XYLÈNE DE SULFONATE DE SODIUM

Modification 12/24/2015

DL50 Orale - Rat - mâle et femelle - >= 7 200 mg/kg Inhalation : Aucune donnée disponible DL50 Cutanée - Lapin - mâle et femelle - > 2 000 mg/kg.

Irritation/ Corrosion cutanée	Peut être irritant pour la peau.
Irritation/ Corrosion oculaire	Peut irriter/ endommager les yeux.
Effets d'une exposition (aiguë) à court terme	Aucune information disponible.
Inhalation	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucune information disponible.

12. TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE

Commentaires généraux

TOUS LES SURFACTANTS CONTENUS DANS CETTE FORMULATION SONT CLASSIFIÉS COMME FACILEMENT BIODÉGRADABLES.

ACIDES DODÉCYLBENZÈNESULFONIQUES

Toxicité chez les algues - CE50 - 47,3 mg/l, 72 heures; chez les Crustacés - CE50 Daphnia 2,4 mg/l, 48 heures; chez le poisson - CL50 - 1,67 mg/l, 96 heures.

SEL DE SODIUM DU SULFATE D'ETHER D'ALKYL C10-16

Toxicité sévère chez le poisson - CL50 - 2,3 mg/l, 96 heures; Crustacés aquatiques CE50 Ceriodaphnia dubia (Puce d'eau) 2,33 - 4,81 mg/l, 48 heures.

MÉTASILICATE DE SODIUM

Toxicité chez le poisson en test semi-statique - CL50 - Danio rerio (Poisson zèbre) - 210 mg/l - 96 h (ISO 7346/1).

TRIPOLYPHOSPHATE DE SODIUM Toxicité chez daphnia et autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - > 100 mg/l - 48 heures.

13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Éliminer selon la réglementation fédérale, provinciale et locale. Les contenants ne devraient PAS être réutilisés. Les contenants devraient être éliminés selon les directives gouvernementales.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information d'expédition

Le produit n'est pas classifié par l'ONU. Le produit est non inflammable ou non reconnu comme ayant besoin de restrictions pour le transport. Avant l'utilisation, assurez-vous que le produit n'est pas contraint par des restrictions environnementales au niveau local, provincial ou fédéral qui ne sont pas autrement mentionnées.

Information spéciale pour l'expédition

Sans objet.

NFPA/HMIS

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	0
RÉACTIVITÉ	0

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Liste des composants du 'Massachusetts Right To Know'

Triphosphate de pentasodium No. de CAS 7758-29-4 Date de révision 24-04-1993

2-Propoxyéthanol No. de CAS 2807-30-9 Date de révision 11-08-1989

Modification 12/24/2015

Liste des composants du 'Pennsylvania Right To Know List' :

Xylènesulfonate de sodium - No. de CAS 1300-72-7 - Date de révision

Triphosphate de pentasodium No. de CAS 7758-29-4 Date de révision 24-04-1993

2-Propoxyéthanol No. de CAS 2807-30-9 Date de révision 11-08-1989

Liste des composants du 'New Jersey Right To Know List' :

Xylènesulfonate de sodium - No. de CAS 1300-72-7 - Date de révision

Triphosphate de pentasodium No. de CAS 7758-29-4 Date de révision 24-04-1993

2-Propoxyéthanol No. de CAS 2807-30-9 Date de révision 11-08-1989

Californie

À date, le produit n'est pas reconnu pour avoir des matériaux contrôlés par la Proposition 65 de la Californie.

16. AUTRE INFORMATION

Fiche signalétique préparée par **Total Import Solutions, Inc. dba NANOSKIN Car Care Products**

Exonération de responsabilité

Ces informations sur la santé et la sécurité sont correctes au meilleur de notre connaissance et croyance en date de cette publication, cependant nous ne pouvons pas accepter la responsabilité d'une perte, d'une blessure ou d'un dommage encouru suite à son utilisation. Nous veillerons dans la mesure du possible à faire les révisions requises des informations contenues dans cette documentation. Le cas échéant, des copies révisées de cette documentation seront distribuées à nos acheteurs directs qui ont reçus cette substance. Il est reconnu qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire d'assurer que ces dites révisions soient transmises à leurs utilisateurs. Les informations fournies dans la feuille signalétique sont conçues pour donner des directives pour la manutention sécuritaire, l'entreposage et l'utilisation du produit. Ceci n'est pas considéré comme une spécification ni une garantie de propriétés spécifiques. Tout produit chimique doit être manipulé par un personnel compétent et dans un environnement contrôlé. Si des informations additionnelles sont requises, elles peuvent être obtenues par l'entremise du bureau des ventes à l'adresse indiquée en haut de ce feuillet.